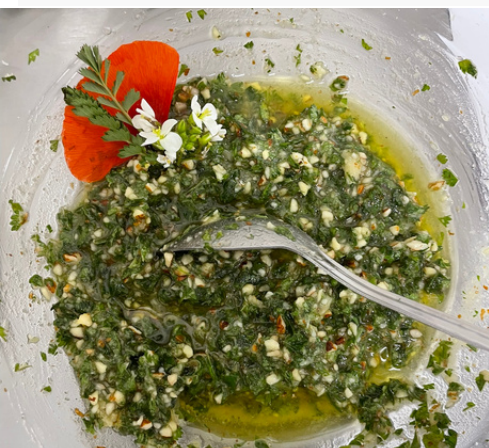




RÉFÉRENCES

- FORMACODE : 21060
- CPF : 2161



LIEU : Locaux du CFPPA,
terrain d'application



DURÉE & RYTHME :

70 heures sur 2 semaines
Du lundi au vendredi
8h30-12h00 13h30-17h00



PUBLICS CONCERNÉS :

- Stagiaires BPREA
- Salariés-ées
- Exploitants-tes agricoles
- Autres publics



Groupe de 20 stagiaires
maximum



PREREQUIS :

aucun



de réussite à l'examen :
20 candidats présentés
sur 20 participants (2025)



de satisfaction (2024/2025)

UCARE Mettre en œuvre une animation dans l'entreprise agricole : " Transmettre les usages traditionnels des plantes sauvages et cultivées "



Formation diplômante en présentiel - UCARE DU BPREA

Du 16 au 27 février 2026

OBJECTIFS

Répondre aux attentes des clients sur les usages des plantes (médicinales, alimentaires, pour se vêtir, se loger...) lors de temps de partages (ateliers de transmission des savoirs sur les plantes, balades ethnobotaniques...), et ce à travers l'apprentissage de la posture d'animateur, en tenant compte des risques toxicologiques des plantes et de la réglementation en vigueur.

Compétences visées :

- comprendre la méthodologie de création d'ateliers pédagogiques autour des plantes (pédagogie, communication, supports, thématiques...) ;
- acquérir une posture professionnelle d'animateur dans un cadre légal et sécurisé, en développant ses compétences pratiques d'animation (gérer un groupe, capter l'attention, créer une dynamique, réaliser des supports pédagogiques pertinents...) ;
- connaître les différents usages des plantes à travers l'introduction de l'ethnobotanique ;
- savoir utiliser une bibliographie de référence autour de l'usage des plantes pour s'informer de manière fiable et autonome.

CONTENU DE LA FORMATION

- Ethnobotanique appliquée aux plantes (médicinales, comestibles, tinctoriales, de fumigation...) et balades ethnobotaniques (31,5H).
- Apprentissage de la conception d'ateliers de transmission autour des plantes et de leurs usages et retours d'expérience de paysans-herboristes et animateurs (10,5H).
- Ateliers auxquels vous allez participer puis débriefer pour approfondir l'apprentissage de la posture d'animateur (14H)

Il vous sera demandé de réaliser, par petits groupes, un atelier de transmission des savoirs que vous présenterez le dernier jour de l'UCARE (14H)

Intervenants-es :

- Thierry Thévenin, paysan herboriste
- Marion Lett, ethnobotaniste
- Grégory Lemoine, animateur, ethnobotaniste, jardinier
- Stéphane Wiest, paysanne herboriste
- Florent Labussière, agriculteur PPAM et oléiculteur
- Martial Botton, formateur production PPAM et botanique
- Juliette Walek, formatrice en herboristerie au CFPPA

RÉFÉRENTS DE LA FORMATION

Isabelle GREGOIRE, référente pédagogique
04 75 26 90 50 | isabelle.gregoire@educagri.fr

Laetitia TRACOL, référente administrative
04 75 26 65 93 | laetitia.tracol@educagri.fr

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir plus de 18 ans

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Fiche d'inscription à retrouver sur notre site internet :
www.cfppa-nyons.fr

Attendre la confirmation d'inscription avant d'effectuer des démarches de financement.

Pour les stagiaires en BPREA d'autres centres : le coordinateur doit compléter la Fiche inscription UCARE 2026 - STAGIAIRE BP

POURSUITES ET DÉBOUCHÉS

- Activités agricoles
- Installation ou salariat sur une exploitation agricole
- Entrepreneuriat

Activité visée : conduire une activité d'animation en transmission des usages traditionnels des plantes médicinales complémentaire d'un atelier de production et/ou de cueillette et/ou de transformation de PPAM

COÛT ET FINANCEMENT

- CPF : 1 050,00€, renvoyer votre bulletin d'inscription et attendre la confirmation d'inscription avant de vous inscrire sur le site moncompteformation.gouv.fr (au moins 15 jours ouvrés avant le démarrage de la formation). Participation forfaitaire obligatoire pour plus d'informations consulter le site <https://www.of.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/actualites/participation-financiere-obligatoire-ce-qui-change-pour-vos-stagiaires>
- VIVEA (soumis à acceptation) : 1 540,00€, vérifier votre éligibilité et nous adresser une attestation MSA, formation non financée par VIVEA pour les personnes en parcours d'installation
- Personnel : 1050,00€, règlement par virement ou par chèque à renvoyer à réception de la confirmation d'inscription
- Autres financements (employeur, France Travail...) : 1050,00€, un devis vous sera adressé avec la confirmation d'inscription

VALIDATION DES COMPÉTENCES

Évaluation des acquis des stagiaires : pratique avec entretien d'explicitation basé sur un travail réalisé au cours de la formation.

Il vous sera demandé de réaliser par petits groupes un atelier de transmission des savoirs que vous présenterez le dernier jour de l'UCARE.

Validation de l'UCARE Mettre en oeuvre une animation dans l'entreprise agricole du BPREA (N° RNCP 38093 | Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire, date de publication 13/10/2023)

Évaluation de la satisfaction des stagiaires : bilan écrit en fin de formation.

MATÉRIELS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Prêt d'ouvrages spécifiques
- Droguier pédagogique
- Jardin botanique pédagogique de plantes médicinales sur le terrain du CFPPA
- Salle informatique et CDI

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Recherches bibliographiques
- Travaux de mise en pratique
- Travaux en sous-groupe
- Travaux en sous-groupes avec exposé : réalisation d'un atelier de transmission à présenter au groupe

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Déplacements à votre charge à prévoir pour la sortie ethnobotanique (Nyons et alentours).



Formation ouverte à partir de 10 stagiaires,
le CFPPA se réserve le droit d'annuler la formation
en cas d'effectif insuffisant.

INFORMATIONS PRATIQUES (hébergement, accessibilité) :
DISPONIBLES SUR NOTRE SITE INTERNET
<http://www.levalentin.education/cfppa-nyons>

